



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir · Mobiliser · Accélérer

**Le Fonds
Vert**
accélère
la transition
écologique
dans les
territoires :
découvrez
les premiers lauréats



Avril 2023

SOMMAIRE



➤ **P.3** Édito

➤ **P.4** Le fonds d'accélération de la transition écologique pour, par et avec les élus locaux

➤ **P.5** Les chiffres clés

➤ **P.6** Les projets dans les régions

➤ **P.22** Les premiers lauréats



L'urgence du dérèglement climatique et les menaces sur notre biodiversité rendent indispensable une planification écologique ambitieuse, dans tous les domaines, qui nous permette d'atteindre les objectifs que notre pays s'est fixés : la restauration de la biodiversité d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.

Ces ambitions demandent la mobilisation de toutes et tous, dans tous les territoires.

C'est pourquoi, avec le Fonds vert, nous avons voulu doter notre pays d'un dispositif pour soutenir les projets des collectivités et des élus locaux, en faveur de la transition écologique.

Inédit par son montant de deux milliards d'euros, il l'est aussi par sa méthode, territorialisée, où tout part des initiatives et des idées des collectivités.

Depuis la rénovation de l'éclairage public à celles d'une mairie ou d'une école en passant par la renaturation de friche : le Fonds vert soutient des projets concrets, portés par les élus locaux, adaptés aux besoins et aux particularités de leur territoire.

Grâce à ces projets, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, et nos collectivités peuvent réaliser des économies.

Je tiens à saluer la qualité et la variété des très nombreux dossiers de candidature reçus, venus de toute la France, qui témoignent d'une ambition écologique profondément ancrée dans nos territoires.

Les dérèglements environnementaux imposent des réponses concrètes, rapides, tangibles, au-delà des clivages. C'est ce que nous demandent nos compatriotes. C'est ce que le Fonds vert permet.

Alors que la planification écologique se déploie, nous devons continuer à accélérer et amplifier notre action. Et avec les collectivités, c'est ensemble que nous relèverons le défi face à nous ! »

Élisabeth Borne,
Première ministre



En Outre-mer, en métropole, partout en France, nous faisons face aux conséquences du dérèglement climatique. Les épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, le recul du trait de côte, ou encore la baisse de la biodiversité, nécessitent que nous accélérions notre transition écologique, dans tous les territoires.

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique d'atténuer partout notre empreinte écologique, pour en limiter la progression. Mais cela suppose aussi de s'adapter, déjà, au mieux, à ses effets inévitables, pour assurer la protection et la résilience de notre société, de ses infrastructures et des populations.

Le Fonds vert, annoncé par la Première ministre en août dernier, est un outil décisif pour y parvenir, avec son montant inédit de deux milliards d'euros, et son mode de fonctionnement novateur. Deux mois après l'ouverture des formulaires, les résultats sont impressionnants.

Car si le réchauffement climatique est une réalité pour tous, chaque territoire y est confronté de manière unique.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une attribution différenciée, où tout part des initiatives portées par les élus locaux, qui se sont emparés de longue date des enjeux de transition écologique. Au plus près des réalités du terrain et des besoins de nos concitoyens, ils sont les fers de lance de notre lutte commune contre le réchauffement climatique, comme en témoigne le nombre et l'ambition des projets qui ont été reçus. Je tiens à les remercier de leur engagement exemplaire, au service de tous les Français. L'Etat se doit d'être présent à leurs côtés, et nous ne cesserons de les accompagner tout au long de la mise en œuvre de leurs projets. »

Christophe Béchu,
ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires



Le Fonds vert : le fonds d'accélération de la transition écologique pour, par et avec les élus locaux

Annoncé par la Première ministre, Élisabeth Borne, fin août dernier, le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé Fonds vert, est doté de 2 milliards d'euros afin d'aider, dès 2023, les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer leur transition écologique. Face aux crises climatique, énergétique et de la biodiversité, la protection des espaces et des espèces comme la maîtrise des ressources et des sols représentent un enjeu majeur. Des objectifs clairs ont été fixés à l'échelle nationale : la neutralité carbone et le Zéro artificialisation nette d'ici 2050.

Le fonds finance ainsi trois types d'actions :

- Le renforcement de la performance environnementale dans les territoires ;
- Leur adaptation au changement climatique ;
- L'amélioration du cadre de vie.

Ces actions ont en commun d'associer des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets avec des bénéfices multiples : au-delà de leurs impacts environnementaux, elles ont aussi des effets positifs sur la sécurité, la santé, le bien-être. Une seule solution ne saurait, bien sûr, s'appliquer à tous les territoires : chacun a ses propres défis et ses spécificités.

C'est pour cela que le choix a été fait de déconcentrer la gestion de ce fonds, dont l'attribution, sans appel à projet, est tout entier tourné vers les initiatives portées par les élus locaux, et se fait dans le cadre connu de leur dialogue avec le préfet.

Deux mois seulement après son lancement, le Fonds vert suscite une large adhésion : tous les départements ont déjà déposé des dossiers et l'on constate notamment une forte implication des petites communes.

Tous les projets témoignent du haut niveau d'ambition écologique des collectivités territoriales et des élus locaux, ainsi que de la nécessité de les accompagner sur le long terme dans leurs investissements.

Au-delà de la question du financement, il y a également besoin d'un accompagnement adapté en terme d'ingénierie, dans la construction des projets comme dans leur mise en œuvre.

L'ensemble des acteurs publics se mobilise donc aux côtés des collectivités : les préfets, les directions régionales et départementales du Ministère vont au contact des élus pour les aider à construire des projets et les déposer sur la plateforme, tandis que les agences de l'État, comme les agences de l'eau, le CEREMA, l'ADEME ou l'OFB, apportent leur soutien et leur expertise aux porteurs de projet. Les collectivités territoriales sont les premiers acteurs indispensables de cette dynamique, au plus près des besoins de nos concitoyens et des réalités du terrain.

Les chiffres clés*

5948

Le nombre de dossiers déposés

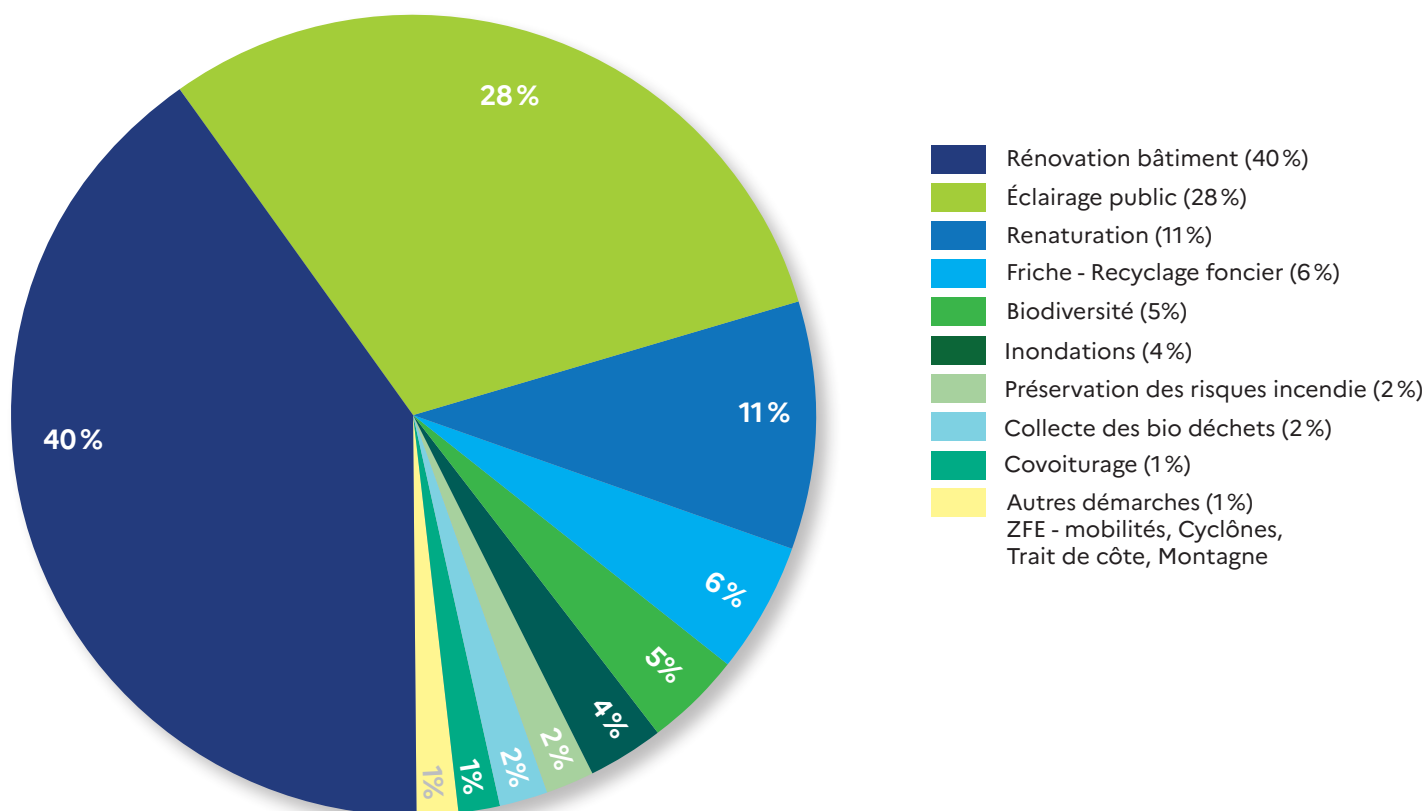


2160 M€

Le montant de l'aide demandée



Répartition des dossiers par mesure



100%

des départements de métropole et des territoires d'outre-mer ont déposé un dossier

* Chiffres arrêtés au 27 mars 2023



LES PROJETS DANS LES RÉGIONS

Auvergne - Rhône-Alpes

Renouvellement de l'éclairage public



Le projet

Créé en 1964, le Syndicat départemental d'énergies de l'Ardèche intervient pour le compte des 335 communes ardéchoises. Elles lui délèguent l'organisation et le contrôle des services publics de distribution d'électricité et de gaz situés sur son territoire. Il en confie l'exploitation à des concessionnaires.

Au fil des ans, les missions du SDE07 ont évolué : il propose désormais aux communes lui ayant transféré leur compétence en matière d'éclairage public (90% des communes du département) des schémas directeurs d'éclairage public.

Leur objectif principal est d'identifier le patrimoine vieillissant afin d'en proposer le **remplacement par des luminaires LED** et ainsi obtenir une forte réduction de leur consommation comme de leur impact sur la biodiversité.

Pour l'État, il s'agit d'encourager ce type d'opération collective en mobilisant le Fonds vert, qui permet d'étendre le nombre de communes bénéficiaires dès 2023 (20 communes projetées initialement), tout en incitant parallèlement les communes à des pratiques vertueuses, notamment en matière d'extinction nocturne de l'éclairage public.

4
CHIFFRES
CLÉS

Montant total
du projet

2,8M€

Montant
de la subvention
Fonds vert

500 000€

Ambition écologique
du projet

3600

luminaires rénovés
sur 45 communes

63 %

de réduction de
la consommation annuelle

Le Fonds vert permettra au SDE 07 d'accélérer son plan de rénovation du parc d'éclairage public des communes de l'Ardèche.

Un éclairage public modernisé c'est une diminution des consommations, des économies financières et des économies d'énergie pour les communes. Mais c'est aussi une pollution lumineuse réduite, un plus grand respect de la faune et de la flore.

En 2023, le SDE 07 avait programmé le remplacement de 2 600 points lumineux dans 20 communes. Grâce au Fonds vert, 1 000 points lumineux supplémentaires seront remplacés, dans 8 autres communes.

Éclairer mieux, éclairer juste, pour consommer moins. »



Patrick COUDENE,
conseiller municipal de Le Roux,
située sur la Montagne Ardéchoise,
président du SDE07



Bretagne

Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux



Le projet

Le projet de Quiberon concerne la rénovation énergétique d'un complexe sportif et du palais des congrès, couplée à la construction d'une chaufferie biomasse et son réseau de chaleur en remplacement des chaudières gaz actuellement présentes sur ces deux bâtiments.

Le Palais des congrès « Louison Bobet » présente de forts atouts en terme de dimensionnement et son positionnement, face à l'océan, est exceptionnel. Néanmoins, une réhabilitation globale du bâtiment est devenue indispensable sur plusieurs volets : remise à niveau technique, amélioration des performances énergétiques, enjeu d'embellissement et réponse plus adaptée aux usages actuels. A l'issue des travaux, ce lieu deviendra incontestablement un outil d'attractivité régionale et nationale, venant compléter l'offre de la station touristique.

La rénovation du complexe sportif Saint-Clément a également vocation à créer une polarité redynamisée, en constituant un lieu de vie permanent pour toutes les générations.

Pour ce qui concerne la création d'un réseau de chaleur

biomasse, la commune de Quiberon a lancé en 2022 une étude de faisabilité en parallèle de la réhabilitation du palais des congrès et du complexe sportif. L'existence de trois autres équipements publics énergivores sur le quartier de Beg Er Vil (piscine, EHPAD, résidence autonomie) a donné une dimension nouvelle au projet. Les échanges avec la Communauté de communes ont permis de se projeter sur un réseau de chaleur alimenté par une filière bois d'approvisionnement organisée et locale.

Ce projet ambitieux sera mené dans le cadre de l'opération de revitalisation du territoire du programme « Petite ville de demain ». S'il existe un objectif d'amélioration de la performance énergétique, d'autres dimensions environnementales sont prises en compte : utilisation de l'eau pluviale, installation de panneaux photovoltaïques, réemploi de matériaux sur le chantier, utilisation de matériaux bio-sourcés et rejet d'une opération de destruction/reconstruction en privilégiant une rénovation lourde.

L'ensemble des travaux débuteront en octobre 2023 et seront achevés fin 2025.



Conscient des enjeux environnementaux, nous avons engagé une rénovation lourde de nos équipements structurants (palais des congrès, complexe sportif et espace Jeunes) et la mise en place d'une chaufferie biomasse (intégrant également d'autres équipements publics : EHPAD, le collège public, la piscine et résidence autonomie), parvenant ainsi à 50% de réduction de nos consommations d'énergie dès 2025. Le Fonds vert nous permet de réaliser ces investissements à court terme ».



Patrick LEROUX,
maire de Quiberon



PROJET PHARE

Bourgogne - Franche-comté



Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Le projet

La rénovation énergétique du COSEC est une opération inscrite au CRTE du Val-de-Saône et portée par la commune de Charnay-lès-Mâcon, 7 742 habitants, située au sud du département de Saône-et-Loire.

Cette commune, dont la maire est également présidente du PETR du Mâconnais-Sud-Bourgogne, est engagée depuis plusieurs années dans le renforcement de ses actions en faveur de la transition écologique.

Elle a notamment bénéficié de subventions France Relance pour la rénovation énergétique de ses écoles, en 2021 (subvention d'un montant de 1 675 476 €).

Le COSEC, salle multisports d'une capacité d'environ 900 places assises, utilisé par des associations et des écoles, est le bâtiment le plus énergivore de la commune, ce qui

explique l'urgence et l'importance de ce projet. Le rayonnement supra-communal de ce complexe renforce l'intérêt du projet : il abrite une équipe de basket féminine professionnelle, une vingtaine d'équipes amateurs venus de toute l'agglomération mâconnaise, et un centre de formation basket féminin.

L'engagement de la première dépense est prévu pour le mois de mai 2023. Les travaux débuteront à l'été 2023 et devraient être terminés en 2024.

La commune souhaite, par le biais de cette opération d'investissement, soutenir l'emploi local, en s'appuyant sur les ressources biosourcées du territoire et les filières locales du bâtiment et de la construction.



La commune de Charnay-lès-Mâcon s'est engagée depuis 2020 dans un vaste programme de rénovation de ses principaux équipements publics. C'est ainsi que la municipalité a procédé en 2021 à la rénovation énergétique de ses trois écoles et de la totalité de l'éclairage public. Ces réalisations, aujourd'hui achevées, contribuent à l'effort collectif de réduction de la consommation énergétique, dans un contexte international tendu, et participent à la transition écologique du territoire. Nous constatons d'ores et déjà l'impact de ces investissements sur nos dépenses de fonctionnement. La volonté municipale est de poursuivre la priorisation de ses investissements sur la rénovation énergétique. Cependant, la seule capacité d'autofinancement de la commune ne permettrait pas d'engager leur réalisation sans la mobilisation de cofinancements. C'est pourquoi la commune a sollicité le fonds d'accélération de la transition écologique des territoires, le Fonds vert, qui constituera le levier essentiel du financement ».



Christine ROBIN,
maire de Charnay-lès-Mâcon



Centre - Val-de-Loire

Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux



Le projet

L'école élémentaire du Clos Beauvoys à Pithiviers, située en réseau d'éducation prioritaire, est, avec 12 classes élémentaires et 6 classes maternelles, le plus grand bâtiment scolaire du territoire de la communauté de communes du Pithiverais. C'est aussi l'un des plus vétustes.

Lors du transfert de compétences entre la ville et la communauté de communes, en 2017, l'état des lieux réalisé sur l'ensemble des bâtiments transférés a permis d'identifier un besoin de réhabilitation sur ces locaux. Le programme pluriannuel d'investissement de la communauté de communes s'est donc porté sur cette école.

Le projet de rénovation concerne l'école élémentaire, partie du groupe solaire qui présente des fuites énergétiques. Les

travaux devraient permettre un gain énergétique de près de 60 %. Ils portent sur de nombreux points du bâti, afin d'améliorer l'isolation, mais aussi le confort de vie des élèves et la mise en accessibilité des lieux : isolation des planchers, de la toiture, isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries, régulation terminale par pièce, ventilation double flux avec récupération d'énergie, remplacement de l'éclairage et installation d'un ascenseur pour desservir les étages.

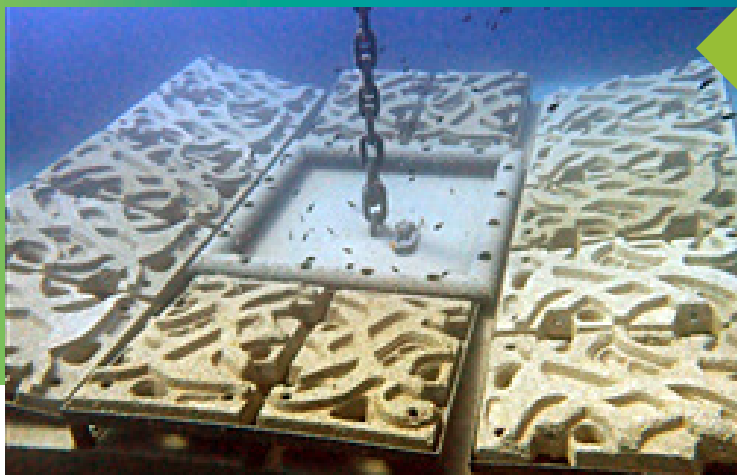
La première phase doit débuter dès juillet 2023 et les travaux se prolongeront sur 18 mois. Des bâtiments modulaires seront installés dans la cour de l'école pendant cette période pour permettre la poursuite de l'enseignement scolaire dans de bonnes conditions.



Avec la hausse du coût de l'énergie, les priorités se portent sur la rénovation thermique des bâtiments. Grâce au Fonds vert, qui est cumulable avec les autres aides de l'Etat, la communauté de communes peut assurer le financement du projet de rénovation de l'école élémentaire du Clos Beauvoys. Cette aide, en mesure d'apporter un soutien conséquent, est d'autant bienvenue dans la réalisation de travaux importants. »



James BRUNEAU,
maire de Sermaises et
président de la communauté
de communes du Pithiverais



Corse

Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030



Le projet

La CCI de Corse, après une enquête publique réalisée en 2022, s'apprête à installer deux coffres d'amarrage éco-conçus dans le golfe d'Ajaccio.

Actuellement, les ports insulaires corses, insuffisamment équipés, sont dans l'incapacité de répondre à la fréquentation croissante des navires de la grande plaisance (plus de 24 mètres). En conséquence, ces navires se mettent au mouillage à l'ancre et ravagent les herbiers de posidonies, plante essentielle du bassin méditerranéen qui oxygène l'eau et ralentit l'érosion du littoral.

Ce projet, qui participe à la protection de l'écosystème du golfe d'Ajaccio, présente aussi des avantages partagés au profit des usagers, des citoyens et des professionnels.

Ainsi, les navires concernés pourront également accoster au port pour déposer leurs déchets, effectuer leur ravitaillement en eau potable et vidanger les eaux usées, au tarif portuaire en vigueur.

Pour les pêcheurs, ces coffres, véritables récifs artificiels immergés, tiennent lieu d'habitats favorisant la croissance des alevins et le renouvellement des espèces halieutiques.

Ce système original de coffres de mouillage, appelé à servir de modèle, en Corse, en Méditerranée ou sous d'autres latitudes, homologue idéalement une gestion publique des flux de la grande plaisance.



Montant total du projet
664 000 €

Montant de la subvention Fonds vert
521 000 €

Ambition écologique du projet
1 ha
d'herbiers de posidonies peut capter autant de CO₂ que 15 hectares de forêt tropicale (Unesco 2021)



Ce projet poursuit un modèle vertueux et innovant qui permet de protéger les écosystèmes marins, de réduire les nuisances et d'affirmer une gestion publique des flux.

La CCI de Corse préconise, pour atteindre ces enjeux et objectifs, un modèle économique raisonné qu'elle souhaite déployer à l'échelle régionale. Acteur opérationnel en matière de gestion des flux maritimes, la CCIC affiche et met en œuvre ces intentions par ce nouveau projet pilote, fondamental pour ses vertus multiples en faveur de l'environnement. »



Jean DOMINICI,
président de la CCI de Corse



Grand Est

Renouvellement
de l'éclairage public



Le projet

Depuis 2010, le Syndicat départemental d'énergie et des déchets de Haute-Marne mène une opération de rénovation du parc de luminaires d'éclairage public en privilégiant systématiquement la pose d'appareillage à faible consommation.

A ce jour, près de 25 000 points lumineux ont été remplacés sur un parc global de 44 000 éclairages à fort enjeu énergétique d'une puissance supérieure à 100 W.

Le contexte actuel encourage le syndicat à accélérer leur remplacement afin de répondre aux attentes des communes qui ont à leur charge les consommations électriques.

Dans ce cadre, le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ou Fonds vert offre une nouvelle capacité financière au syndicat pour le **remplacement de 2 000 luminaires supplémentaires** en complément de leur programme annuel classique.

Les luminaires LED qui seront installés seront entièrement orientés vers le sol ce qui aura pour impact une diminution de la pollution lumineuse.

Les travaux à réaliser sur les 22 communes sont programmés sur une période de 18 mois, de mars 2023 à septembre 2024 ; les entreprises locales sont pleinement mobilisées sur ces différents chantiers.



Le Fonds vert constitue un formidable outil d'accélération de notre capacité d'investissement en faveur de la rénovation de l'éclairage public.

Il s'agit d'une politique publique prioritaire du Syndicat départemental d'énergie et des déchets 52, qui propose aux côtés des collectivités adhérentes, depuis 2008, un service optimisé de maintenance de leurs installations d'éclairage ainsi qu'un plan d'investissement pluriannuel poursuivant trois objectifs majeurs : la réduction de la consommation énergétique du parc d'éclairage public, une meilleure efficacité de l'éclairage tout en veillant à réduire son impact environnemental, la sécurisation de son fonctionnement. »



Jean-Marc FEVRE,
président du Syndicat départemental d'énergie et des déchets de Haute-Marne,
président de la communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne,
maire de Flammerécourt.



Hauts-de-France

Recyclage des friches



Le projet

La commune d'Avesnes-sur-Helpe, par l'intermédiaire de son maire, porte un **projet visant à traiter une friche**, constituée d'une ancienne maternité, d'une ancienne brasserie et d'une ancienne maison des douanes, qui va être dépolluée et renaturée à 90% (10% aménagement espace public), **projet dit « du quai de l'hôpital »**.

Une zone naturelle participant à la continuité écologique en bordure de l'Helpe Majeure sera ainsi réalisée, favorisant la restauration de corridors prévus dans la trame verte et bleue des Hauts-de-France, et reprise dans le SCOT Sambre Avesnois et la charte du PNR Avesnois.

Outre sa participation au fonctionnement des écosystèmes aquatique et terrestre, cet aménagement proposera un

espace naturel et aménagé aux habitants qui ont manifesté le besoin d'avoir un espace vert en cœur de ville pour améliorer leur cadre de vie et donc la qualité de leur vie quotidienne. De plus, il les protégera lors des débordements de l'Helpe Majeure.

Enfin, ce projet permettra la création d'un espace de communication piétonnier entre les différents pôles de la commune : le centre gare (routier et ferroviaire), la zone socioculturelle, le centre-ville plus administratif et le futur pôle commercial situé de l'autre côté de l'Helpe, dont la réalisation est permise par un financement Etat dans le cadre du pacte Sambre-Avesnois-Thiérache.



Élu en 2020, en tant que maire d'Avesnes-sur-Helpe, j'ai la volonté de redynamiser le centre-ville de ma commune. La réhabilitation de la friche du quai de l'hôpital, dont je mesure les divers enjeux, doit y concourir.

Si en septembre 2020, mes premières intentions étaient liées à la requalification des bâtiments, les contraintes techniques et réglementaires ainsi qu'un état des lieux poussé des constructions m'ont rapidement orienté à imaginer, dès décembre 2020, un projet de renaturation, à la plus grande satisfaction des habitants des quartiers voisins.

2500m² d'espace en friche reconquis, au profit d'espaces verts et de la plantation de plus de 500 végétaux !

Je salue l'idée de l'État d'avoir mis en place le Fonds vert, réelle opportunité qui va enfin nous permettre d'éliminer cette friche, véritable verrue présente depuis des décennies, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants d'Avesnes le bas ! »



Sébastien Seguin ,
maire d' Avesnes-sur-Helpe



Île-de-France

Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux



Le projet

La ville de Brie-Comte-Robert souhaite **rénovier le complexe sportif Arthur-Chaussy** depuis plusieurs années. En 2019, elle a mené une étude technique et thermique. Datant des années 1970/1980, le bâtiment ne répond plus aux enjeux actuels. Le maire, Jean Laviolette, a donc décidé de lancer sa rénovation et son extension.

La rénovation permettra de baisser de 80% les dépenses énergétiques du bâtiment et de 94% ses émissions de gaz à effet de serre ; la ville rénovra intégralement le lieu (sol, murs, toits...), remplacera le chauffage au gaz par une pompe à chaleur, mettra en place des ballons thermodynamiques alimentés par des panneaux solaires et réutilisera les eaux de pluie pour desservir les sanitaires.

Grâce à la mise en accessibilité et la mise à disposition de nouveaux lieux, ce complexe permettra une meilleure

inclusivité (seniors, personnes à mobilité réduite...). Les locaux favoriseront l'évolution des usagers dans leurs pratiques sportives, notamment grâce à la création de tribunes, à la réorganisation d'espaces intérieurs... Consultés, les usagers (clubs, collège) ont amendé le projet pour répondre à leurs besoins réels.

Après avoir débuté en juillet 2023, les travaux devraient se terminer en février 2026. La consultation est en cours. Nous espérons que le tissu économique local s'investira.

La commune souhaite, par le biais de cette opération d'investissement, soutenir l'emploi local, en s'appuyant sur les ressources biosourcées du territoire et les filières locales du bâtiment et de la construction.



Brie-Comte-Robert est une ville sportive, dynamique, au tissu associatif riche. Des infrastructures des années 1970/1980 sont toujours utilisées mais ne correspondent plus aux besoins des usagers et aux impératifs économiques et écologiques. Avec le soutien du Fonds vert, la ville sera à même de rénover le complexe sportif Arthur-Chaussy sans déstabiliser les finances communales, tout en répondant aux enjeux écologiques de la politique municipale RSO (responsabilité sociétale des organisations) ».

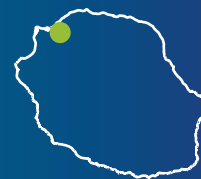


Jean LAVIOLETTE,
maire de Brie-Comte-Robert,
président de la communauté de communes de l'Orée de la Brie



La Réunion

Renaturation des villes et des villages



Le projet

Le projet de « forêt urbaine du littoral » porté par la ville de Saint-Denis consiste en la création d'une micro-forêt urbaine sur le Barachois, en lieu et place de l'ancienne bibliothèque nationale du prêt aujourd'hui démolie et dont une partie des matériaux seront recyclés dans une logique d'économie circulaire.

Il s'inscrit dans le cadre d'une ambition municipale visant à faire de Saint-Denis une « ville jardin », fondée sur différentes actions : « une naissance un arbre », le développement des poches de respiration dans les différents quartiers à l'instar de DionyParks dans le centre-ville, ainsi que le développement de jardins partagés.

En milieu urbain, les arbres rendent de multiples services. Ils améliorent la qualité de l'air et représentent des « supports » pour le développement de la biodiversité. Ils permettent de

lutter contre les îlots de chaleur, participent à l'atténuation du réchauffement climatique.

Une micro-forêt n'est pas tout à fait une forêt, c'est autre chose, qu'il faut appréhender... La forêt urbaine de la ville de Saint-Denis s'inscrit dans la continuité de la méthode d'Akira Miyawaki, botaniste japonais. Elle repose sur la « végétation potentielle naturelle », c'est-à-dire la sélection des plantes en fonction du site et de la qualité du sol, pour créer les conditions optimales d'enracinement et de développement des végétaux.

L'aménagement de ce site présente un caractère scientifique expérimental très intéressant dans le contexte d'aménagement et de protection du littoral et de préservation du trait de côte.



Avec le réchauffement climatique, nous devons changer notre manière de penser la ville. Le remplacement de l'ancienne bibliothèque départementale par une micro-forêt est un pas de plus dans le projet de « ville jardin » que nous élaborons. C'est un élément incontournable dans le renouveau du Barachois pour une ville plus apaisée, plus accessible aux piétons et plus agréable à vivre. En sollicitant le Fonds vert sur des espaces denses de la ville, Saint-Denis veut reconnecter ses concitoyens à la faune et la flore endémiques de l'île ».



Éricka BAREIGTS, maire de Saint-Denis



Martinique

Accompagner
la stratégie nationale
biodiversité 2030



Le projet

Au cœur de l'un des 36 hotspots mondiaux de la biodiversité, la Martinique dispose d'une richesse rare mais aussi menacée. L'inscription des volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du nord de la Martinique au patrimoine mondial de l'UNESCO, projet emblématique du territoire, en témoigne.

Le parc régional de la Martinique est un acteur actif en Martinique de la protection et de la valorisation du patrimoine naturel. Il a mené en 2021 et 2022 des **actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes**, 3^e cause de l'érosion de la biodiversité mondiale.

Le parc souhaite conforter son action dans ce domaine en portant un ambitieux plan de lutte d'une durée de 4 ans.

En particulier, il s'agira de cibler les espèces émergentes prioritaires, dont *miconia cavescens*, surnommé le cancer vert, et *pachira insignis*, qui menacent le cœur de bien du projet UNESCO. Des actions sur l'iguane commun seront également menées pour protéger l'iguane des Petites Antilles, espèce en danger critique d'extinction.

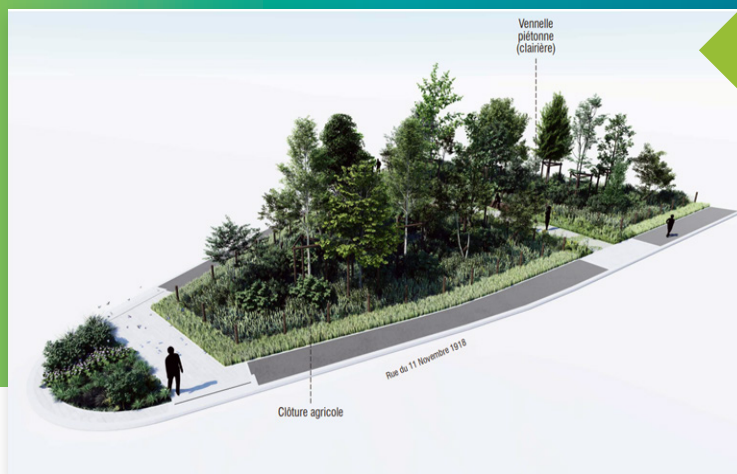
Les actions seront conduites par la brigade d'intervention du parc constituée dans ce but. Cette dernière travaillera avec les collectivités locales, les services de l'État et les gestionnaires d'espaces naturels. Les chantiers seront aussi des occasions de sensibiliser la population aux enjeux et impacts des espèces exotiques envahissantes et de répondre aux sollicitations particulières.



Les espèces exotiques envahissantes menacent notre biodiversité exceptionnelle et parfois même notre cadre de vie ; le Fonds vert est une formidable opportunité pour le parc naturel régional de la Martinique de concrétiser et déployer son ambition relative à la lutte contre ces espèces exotiques envahissantes. »



Félix ISMAIN,
président du parc naturel régional de
Martinique, maire de Bellefontaine



Normandie

Recyclage de friches



Le projet

La communauté d'agglomération Seine Eure (la CASE) a le projet de **reconvertir une friche de station service Esso en espaces verts**. Les objectifs sont multiples :

- créer un espace complètement végétalisé qui pourra être utilisé par les habitants et qui participe à l'amélioration de leur cadre de vie ;
- limiter le ruissellement des eaux de pluies en permettant l'infiltration complète dans le sol ;
- favoriser la biodiversité et l'écosystème en densifiant les plantations et espaces verts. Le fait d'isoler les espaces des trottoirs et de la voirie des massifs boisés avec une prairie

périphérique doit favoriser la nidification par exemple ;

- reconvertir cette friche en espace vert est un moyen de lutter contre le réchauffement climatique.

La reconversion de cette friche en espace végétalisé fait écho au parc des Oiseaux réalisé par la ville de Louviers à proximité et qui permet grâce à un maillage piétonnier de connecter les deux espaces.

Les travaux seront engagés en septembre 2023 pour une livraison en mars 2024.

3
CHIFFRES
CLÉS



Montant total
du projet

348 000 €

Montant
de la subvention
Fonds vert

66 584 €

Ambition écologique
du projet

850 m²

d'espaces végétalisés
mis à la disposition
des habitants



Notre intercommunalité est fortement engagée en faveur de la transition écologique du territoire : qualité de l'environnement et développement plus sobre sont des axes structurants de l'action locale. L'attention portée à la transformation des friches et à la qualité de vie des habitants se concrétise dans ce projet de réhabilitation d'une station Esso en espace public végétalisé favorisant renaturation, biodiversité et lutte contre le réchauffement climatique. »



Bernard LEROY,
président de la communauté d'agglomération
Seine Eure (la CASE) et maire du Vaudreuil



PROJET PHARE

Nouvelle Aquitaine

Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux



Le projet

Construit en 2003 par la Ville de Tulle puis transféré à Tulle agglo en 2017, le centre aqua fut le 1^{er} équipement aquarécréatif du département. Après une concertation des usagers puis une étude architecturale appuyée d'un audit énergétique, des dysfonctionnements ont été identifiés : une conception à l'origine de courants d'air et de déplacements d'air récurrents, d'importantes déperditions d'énergies, des écarts de température (contractuelles et réelles), une (sur) consommation des fluides...

Structurellement coûteuse et énergivore, la piscine publique est pourtant un équipement indispensable, particulièrement pour les territoires ruraux. Sa rénovation est une action phare de Tulle agglo. Elle permet de prouver

le rôle moteur des collectivités publiques en matière d'ambition écologique sur des équipements structurants : récupération des eaux usées, production photovoltaïque, chaudière bois, éclairage LED, récupération des chaleurs sur le process...

Ce projet doit ainsi permettre une baisse significative des consommations d'eau et des fluides : ajustement en temps réel en fonction de la fréquentation, meilleur confort des usagers, mises aux normes réglementaires pour les bâtiments de plus de 1 000 m².

Début du projet : 2023

Fin des travaux en plusieurs phases : 2025.



Équipement indispensable au territoire de Tulle agglo depuis 20 ans, le centre aqua avait besoin de travaux de rénovation énergétique. Economies d'énergie et réduction de l'empreinte environnementale au travers d'une mise aux normes techniques et fonctionnelles sont les objectifs du projet déposé au titre du Fonds vert. Ce projet apportera ainsi plus de confort à l'ensemble des usagers de la communauté de communes. »



Michel BREUILH,
président de Tulle agglo



Occitanie

Adaptation au recul du trait de côte



Le projet

Depuis 2021 la collectivité de Sète Agglopol Méditerranée a lancé une démarche d'atelier des territoires et s'est engagée dans un Projet Partenaire d'Aménagement « recul du trait de côte » sur Sète Agglopol en lien avec l'État.

L'ambition générale du PPA est de définir une stratégie d'anticipation pour la relocalisation des biens et des activités

menacés. Il s'agira d'établir globalement un plan guide de régénération urbaine et d'imaginer puis mettre en œuvre un scénario de recomposition spatiale de Frontignan plage.

Une stratégie foncière de recyclage du tissu urbain existant pour accompagner les transformations urbaines du territoire sera aussi à bâtir.



Dans un contexte de forte attractivité du littoral mais aussi de dérèglement climatique, la protection face aux risques naturels est un sujet essentiel.

Parmi ces risques, l'érosion côtière et la submersion marine n'appellent pas seulement une réponse de défense systématique contre la mer mais aussi une stratégie d'adaptation. Il s'agit de ne pas seulement lutter contre les risques, mais vivre et faire avec.

La prise de conscience est aujourd'hui partagée : tout projet d'urbanisme sur le littoral doit prendre en compte les phénomènes hydro-sédimentaires entraînant son érosion, sous peine de disparaître en quelques années. De même, l'aménagement durable du littoral suppose de préserver et d'adapter des secteurs-clés comme l'agriculture, la conchyliculture et l'hôtellerie de plein air ».



François COMMEINHES,
maire de Sète



Pays de la Loire

Prévention des inondations



Le projet

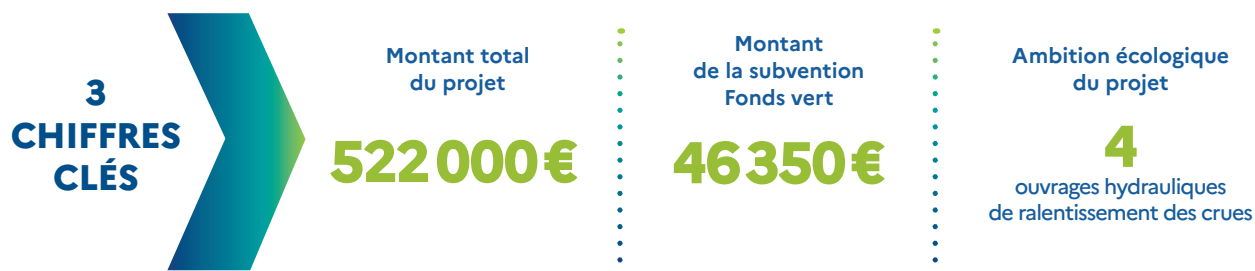
En 2010, quatre ouvrages hydrauliques de ralentissement des crues ont été réalisés sur l'amont de la Chère.

En 2018, une série d'orages intenses a engendré une crue significative de la Chère qui a affecté une centaine de logements, commerces et entreprises. Les ouvrages de ralentissement des crues se sont remplis entièrement et ont joué leur rôle en abaissant la ligne d'eau de 30 cm dans le centre-ville de Châteaubriant.

A la suite de cet évènement, les visites de surveillance et le retour d'expérience ont montré qu'il était nécessaire de réaliser des travaux afin d'augmenter le niveau de sécurité de ces quatre ouvrages.

Ces travaux, pilotés par l'établissement public Eaux & Vilaine, visent donc à **consolider les quatre ouvrages hydrauliques de ralentissement de crues** pour réduire leur risque de défaillance et limiter l'inondation des habitants de Châteaubriant et de Soudan. Il s'agit de réaliser deux nouveaux déversoirs plus larges et de recharger les parties en terre qui se sont tassées pour continuer à stocker un volume de 378 000 mètres cubes.

Un bureau d'études agréé assure la maîtrise d'œuvre de ce projet depuis février 2021. Après avoir conçu le projet, il va organiser les travaux avec l'entreprise de terrassement qui interviendra d'avril à juin 2023.



Eaux & Vilaine assure la surveillance, l'entretien et les travaux nécessaires pour garantir la performance et la sécurité de 15 ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations sur le bassin de la Vilaine. Une centaine de logements, commerces, entreprises bénéficient de cette protection ce qui permet de réduire les dommages économiques liés aux inondations sur ce territoire et de préserver les vies humaines. Cela implique un engagement financier conséquent d'Eaux & Vilaine et des 26 intercommunalités membres qui lèvent la taxe « GEMAPI ». Le soutien financier de l'État et du Fonds vert en particulier, aux côtés de l'autofinancement apporté par les EPCI, est indispensable pour pouvoir mener ces projets et garantir la sécurité civile des habitants.



Jean-François MARY,
président d'Eaux & Vilaine



PROJET PHARE

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Prévention des inondations



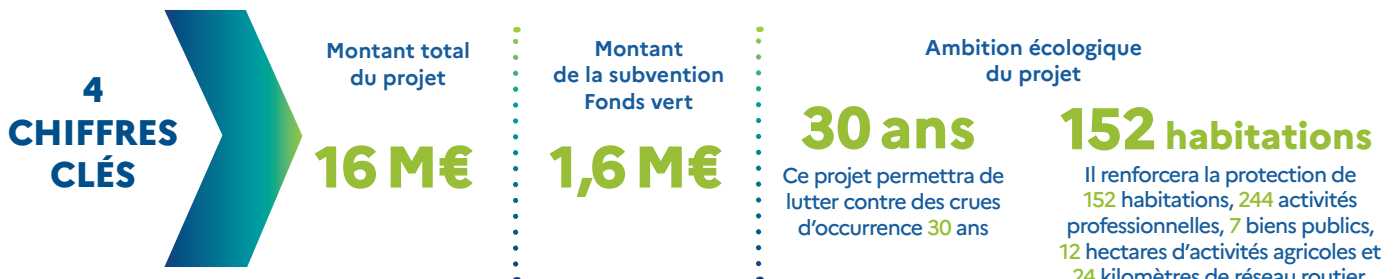
Le projet

Ce projet, destiné à renforcer la protection des populations face aux intempéries, est porté par le syndicat mixte de l'Argens. A la suite des inondations dramatiques de 2010 dans le département du Var, qui avaient fait 27 victimes, il vise à **augmenter la capacité du lit de la rivière de la Nartuby à évacuer les crues et limiter les incidences en aval.**

Au fil des décennies, le lit de la Nartuby a été très urbanisé et obstrué par de nombreux ouvrages (ponts, réseaux d'assainissement, etc.). L'action 35 du PAPI de l'Argens, qui cible l'aménagement de la Nartuby dans la traversée urbaine de Draguignan et Trans-en-Provence, permettra de redonner à la rivière sa forme naturelle.

L'ambition écologique du projet est donc particulièrement forte ; elle consiste à réduire l'aléa pour les populations, tout en restaurant les fonctionnalités du cours d'eau et la qualité des eaux.

Plus de 200 réunions ont été organisées par le syndicat mixte pour expliquer le projet aux habitants et prendre en compte leurs remarques. Ce travail de terrain, au plus près de chacun, a permis d'avancer efficacement et de se rapprocher progressivement de la réalisation des travaux, qui interviendra d'ici la fin de l'année 2023.



Le programme d'actions de prévention des inondations de l'Argens, essentiel face aux événements qui malheureusement frappent trop souvent notre territoire, arrive à une étape décisive de sa réalisation.

Nous avons programmé plusieurs chantiers importants dans les tous prochains mois. L'intervention du Fonds vert pour financer les travaux de la Nartuby nous permet vraiment d'avancer dans le bon sens, pour protéger nos populations mais aussi pour préserver notre territoire.

C'est un outil très utile à notre disposition ».



Didier BRÉMOND,
président du syndicat mixte de l'Argens



LES
150
PREMIERS
LAURÉATS

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Auvergne Rhône-Alpes	01 - Ain	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Miribel	Rénovation de 1 500 luminaires, soit 80 % du parc	180 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	01 - Ain	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Ceyzerieu	Rénovation thermique et énergétique de la salle multi-activités "Julien Richard "	148 100 €
Auvergne Rhône-Alpes	03 - Allier	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Chevagnes	Rénovation énergétique de 5 logements communaux (chauffage biomasse)	108 120 €
Auvergne Rhône-Alpes	03 - Allier	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune d'Estivareilles	Rénovation énergétique de bâtiments municipaux (mairie, salle des fêtes et cabinets médicaux)	95 901 €
Auvergne Rhône-Alpes	07 - Ardèche	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Syndicat Ardèche énergies (SDE 07)	Remplacement des luminaires de 45 communes	500 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	15 - Cantal	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Saignes	Réhabilitation du gymnase municipal	275 190 €
Auvergne Rhône-Alpes	26 - Drôme	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de La Chapelle-en-Vercors	Rénovation énergétique et extension de la salle des fêtes	434 390 €
Auvergne Rhône-Alpes	26 - Drôme	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune d'Eurre	Rénovation thermique du bâtiment scolaire accueillant la garderie périscolaire et une classe maternelle	121 840 €
Auvergne Rhône-Alpes	26 - Drôme	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Saint Thomas-en-Royans	Rénovation de la toiture, des façades et réaménagement du 2 ^{ème} étage de la mairie	113 130 €
Auvergne Rhône-Alpes	26 - Drôme	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Syndicat intercommunal du groupe scolaire Valrousse	Réhabilitation thermique et extension du Groupe Scolaire Valrousse situé place du stade à Roussas	350 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	26 - Drôme	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Dieulefit	Requalification de l'école du Juncher : regroupement des 2 écoles publiques et rénovation thermique du bâtiment	500 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	26 - Drôme	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune d'Eyzahut	Rénovation thermique et réaménagement des locations communales (14)	141 600 €
Auvergne Rhône-Alpes	26 - Drôme	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux	Rénovation thermique, aménagement et extension de la mairie - Place Castellane	455 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	26 - Drôme	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune Les Pilles	Rénovation énergétique des bâtiments communaux (mairie, salles communales, logements communaux)	125 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	26 - Drôme	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Hauterives	Rénovation thermique de l'école maternelle	256 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	26 - Drôme	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Valence	Rénovation thermique du bâtiment à vocation sociale et scolaire "espace Samuel Paty" abritant le CIO, la ludothèque et le centre médico-scolaire	300 000 €

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Auvergne Rhône-Alpes	26 - Drôme	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Département de la Drôme	Rénovation de l'éclairage des tunnels du Col-de-Rousset et de Boulc	657 180 €
Auvergne Rhône-Alpes	74 - Haute-Savoie	Appui aux collectivités de montagne soumises à des risques émergents	Commune des Houches	Optimisation du dispositif paravalanche du couloir du Bourgeat	390 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	74 - Haute-Savoie	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Châtillon-sur-Cluses	Réhabilitation du bâtiment de la mairie	200 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	42 - Loire	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Noiretable	Rénovation énergétique de la Salle des Fêtes	90 700 €
Auvergne Rhône-Alpes	69 - Rhône	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Saint Pierre de Chandieu	Isolation et changement du chauffage de l'école maternelle Louise Michel	293 789 €
Auvergne Rhône-Alpes	69 - Rhône	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Saint-Romain-en-Gal	Rénovation énergétique, mise en accessibilité et aménagement des abords de la salle à vocation multiple	690 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	69 - Rhône	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Letra	Réhabilitation d'un bâtiment municipal pour la création d'un commerce de proximité multiservice	232 008 €
Auvergne Rhône-Alpes	69 - Rhône	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Saint-Clément-de-Vers	Réhabilitation énergétique et revalorisation d'une activité économique	278 427 €
Auvergne Rhône-Alpes	69 - Rhône	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Lyon	Rénovation énergétique globale du groupe scolaire Gémeaux Valdo	1 153 550
Auvergne Rhône-Alpes	73 - Savoie	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Conjux	Renouvellement total des éclairages publics de la commune	15 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	73 - Savoie	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de La Plagne Tarentaise	Modernisation des installations d'éclairage public de la station de Belle Plagne	100 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	73 - Savoie	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Challes-les-Eaux	Rénovation de l'éclairage public de la commune	220 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	73 - Savoie	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Montailleur	Rénovation de l'éclairage public de la commune	40 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	73 - Savoie	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de la Léchère	Rénovation de l'éclairage public de la commune	100 000 €
Auvergne Rhône-Alpes	73 - Savoie	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Serrières-en-Chautagne	Rénovation de l'éclairage public de la commune	60 000 €

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Bourgogne-Franche-Comté	21 - Côte d'Or	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Syndicat départemental d'énergie (SICECO)	Réhabilitation de logements communaux	363 000 €
Bourgogne-Franche-Comté	25 - Doubs	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Besançon	Rénovation de l'école élémentaire Viotte	704 351 €
Bourgogne-Franche-Comté	70 - Haute-Saône	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Communauté de communes du Pays de Lure	Rénovation et restructuration de l'hôtel communautaire	508 000 €
Bourgogne-Franche-Comté	39 - Jura	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Dole	Rénovation énergétique de l'école Beauregard	930 514 €
Bourgogne-Franche-Comté	58 - Nièvre	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Moulins-Engilbert	Rénovation énergétique de la Maison des internes de Moulins-Engilbert	118 461 €
Bourgogne-Franche-Comté	71 - Saône-et-Loire	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Charnay-les-Mâcon	Rénovation énergétique du COSEC (complexe sportif évolutif couvert)	544 369 €
Bourgogne-Franche-Comté	89 - Yonne	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Joigny	Rénovation énergétique du Groupe scolaire St-Exupéry	500 000 €
Bourgogne-Franche-Comté	90 - Territoire de Belfort	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de La Chapelle-sous-Rougemont	Réhabilitation du bâtiment mairie-école - création de logements communaux	96 085 €
Bourgogne-Franche-Comté	90 - Territoire de Belfort	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Beaucourt	Rénovation thermique du gymnase Vernier	452 134 €
Bretagne	22 - Côtes d'Armor	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Binic Etables (arrondissement de Saint Brieuc)	Rénovation thermique et phonique de la salle des fêtes	200 000 €
Bretagne	22 - Côtes d'Armor	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Saint Lormel (arrondissement de Dinan)	Rénovation énergétique de l'ensemble salle polyvalente et mairie	250 000 €
Bretagne	29 - Finistère	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Pleyber-Christ	Rénovation énergétique des bâtiments communaux dont deux écoles	102 974 €
Bretagne	29 - Finistère	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Locmaria-Plouzané	Rénovation énergétique de l'école publique de Kériscoualc'h	150 000 €
Bretagne	29 - Finistère	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Landerneau	Rénovation du réseau d'éclairage public	250 000 €
Bretagne	35 - Ille-et-Vilaine	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de la Chapelle-Janson	Réhabilitation de la mairie, de la salle associative et des bâtiments annexes	525 000 €

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Bretagne	35 - Ille-et-Vilaine	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Betton	Extension et rénovation énergétique de l'école maternelle de la Haye-Renaud	200 000 €
Bretagne	35 - Ille-et-Vilaine	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Piré Chancé	Réhabilitation et rénovation thermique de certains logements de la commune	74 589 €
Bretagne	35 - Ille-et-Vilaine	Prévention des inondations (PAPI / GEMAPI)	Etablissement public territorial du bassin de la Vilaine (schéma d'aménagement et gestion des eaux de la Vilaine)	Renforcement de l'animation du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) - Vilaine 2020-2025	26 000 €
Bretagne	56 - Morbihan	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Quiberon	Rénovation énergétique d'un complexe sportif et du palais des Congrès, couplée à la construction d'une chaufferie biomasse en remplacement des chaudières à gaz	1 000 000 €
Centre-Val-de-Loire	18 - Cher	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Saint-Amand-Montrond	Rénovation énergétique de l'école du Vernet	216 514 €
Centre-Val-de-Loire	18 - Cher	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Vierzon	Rénovation du gymnase par l'isolation extérieure	150 000 €
Centre-Val-de-Loire	28 - Eure-et-Loir	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Thivars	Rénovation énergétique de l'école	172 800 €
Centre-Val-de-Loire	36 - Indre	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de la Châtre en Berry	Rénovation énergétique de l'hôtel de l'Ars	268 866 €
Centre-Val-de-Loire	36 - Indre	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Levroux	Rénovation de l'éclairage public de la commune	122 639 €
Centre-Val-de-Loire	37 - Indre et Loire	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Mouzay	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage et horloges de programmation	5 601 €
Centre-Val-de-Loire	37 - Indre et Loire	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Crouzilles	Réhabilitation de l'ancienne maison de garde barrière en salle associative	34 690 €
Centre-Val-de-Loire	41 - Loir-et-Cher	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Saint-Ouen	Rénovation de l'éclairage public de la commune	45 000 €
Centre-Val-de-Loire	41 - Loir-et-Cher	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Vendôme	Rénovation thermique du dojo	155 000 €
Centre-Val-de-Loire	45 - Loiret	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Paucourt	Rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire (maternelle, primaire et cantine)	191 500 €
Centre-Val-de-Loire	45 - Loiret	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Loury	Réhabilitation de l'ancien logement de fonction du directeur d'école, dite "maison Desgranges", et de ses annexes, en locaux associatifs	225 500 €
Centre-Val-de-Loire	45 - Loiret	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Communauté de communes de Pithiviers	Réhabilitation de l'école élémentaire du clos Beauvoys	280 000

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Corse	2A - Corse du Sud	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Chambre de commerce et d'industrie de Corse (CCI)	Mise en place et exploitation de 2 coffres d'amarrage éco-conçus dédiés aux navire de grande plaisance dans le golfe d'Ajaccio	521 000 €
Corse	2A - Corse du Sud	Renaturation des villes et des villages	Commune d'Ajaccio	Désimperméabilisation et végétalisation de cours d'écoles	197 988 €
Corse	2A - Corse du Sud	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Commune de Campomoro	Restauration et mise en valeur du massif dunaire de la commune	17 400 €
Corse	2B - Haute Corse	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Chiatra	Rénovation énergétique des bâtiments publics avec l'utilisation de matériaux bio-sourcés	186 011 €
Corse	2B - Haute Corse	Recyclage foncier	Commune de Vescovato	Reconversion du bâtiment de l'ancienne école en pôle de services publics	1 100 000 €
Grand Est	8 - Ardennes	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Ardenne Métropole	Rénovation énergétique du centre aquatique Bernard Albin	1 005 673 €
Grand Est	52 - Haute Marne	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets 52	Amélioration et changement de l'éclairage public dans 22 communes	618 486 €
Grand Est	54 - Meurthe-et-Moselle	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Mercy-le-Bas	Réhabilitation de l'école maternelle	725 083 €
Grand Est	57 - Moselle	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Morhange	Réhabilitation du groupe scolaire Streiff	765 536 €
Grand Est	88 - Vosges	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de La Chapelle-devant-Bruyères	Rénovation de l'éclairage public de la commune	14 132 €
Guadeloupe	971 - Guadeloupe	Renforcement tri à la source/valorisation biodéchets	Communauté de communes de Marie-Galante	Etude pour la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets	32 683 €
Guyane	973 - Guyane	Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte	Commune de Macouria	Étude du trait de côte soumis à érosion du littoral	95 600 €
Guyane	973 - Guyane	Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte	Commune d'Awala-Yalimapo	Étude du trait de côte soumis à érosion du littoral	40 000 €
Guyane	973 - Guyane	Prévention des inondations (PAPI / GEMAPI)	Collectivité territoriale de Guyane	Étude sur la route Mana - St Laurent : gestion des inondations	322 712 €

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Hauts de France	59 - Nord	Recyclage foncier	Commune d'Avesnes-sur-Helpe	Démolition, dépollution et renaturation du quai de l'Hôpital	1 085 235 €
Hauts de France	59 - Nord	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Raismes	Rénovation thermique de l'école Anne Godeau	300 000 €
Hauts de France	60 - Oise	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune d'Ons-en-Bray	Rénovation de 201 lampadaires publics	81 594 €
Hauts de France	62 - Pas de Calais	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Penin	Rénovation énergétique des bâtiments scolaires et d'un ancien logement pour la création d'une cantine-garderie	302 285 €
Hauts de France	62 - Pas de Calais	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune d'Equihen-Plage	Rénovation énergétique de l'école primaire Jean Macé	182 000 €
Hauts de France	80 - Somme	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Fourcigny	Rénovation thermique du logement communal et de la mairie (bâtiment unique)	53 556 €
Hauts de France	80 - Somme	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Communauté de communes Avre Luce Noye	Passage aux LED de 35 lampadaires de l'éclairage public de la zone d'activité du Val de Noye	9 051 €
Ile de France	91 - Essonne	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune d'Evry-Courcouronnes	Rénovation et optimisation d'un groupe scolaire	1 800 000 €
Ile de France	92 - Hauts-de-Seine	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Bois-Colombes	Plan de rénovation de l'éclairage public	775 000€
Ile de France	77 - Seine-et-Marne	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Briecombe-Robert	Rénovation du complexe sportif du collège Alfred Chaussy	1 998 869 €
Ile de France	77 - Seine-et-Marne	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Syndicat des énergies de Seine-et-Marne	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public de 35 communes	660 427 €
Ile de France	78 - Yvelines	Renforcement tri à la source/valorisation biodéchets	Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine	Massification de la gestion de proximité des biodéchets	688 089 €
La Réunion	974 - La Réunion	Renaturation des villes et des villages	Commune Le Port	Aménagement des berges de la rivière des Galets	125 000 €
La Réunion	974 - La Réunion	Renaturation des villes et des villages	Commune de Saint-Denis	Aménagement d'un espace de verdure sur l'îlot Flamboyant	800 000 €
La Réunion	974 - La Réunion	Renaturation des villes et des villages	Commune de Saint-Denis	Renaturation du quartier Le Barrachois	180 000 €
La Réunion	974 - La Réunion	Recyclage foncier	Commune de Saint-Denis	Transformation d'une friche en front de mer en mini-forêt urbaine	200 000 €

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
La Réunion	974 - La Réunion	Renaturation des villes et des villages	Commune Les Avirons	Végétalisation des façades extérieures de l'hôtel de ville et de l'école élémentaire Pau Hermann	30 525 €
La Réunion	974 - La Réunion	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Bureau d'études en biologie et écologie marine Galaxea	Élimination des déchets métalliques du lagon	27 200 €
La Réunion	974 - La Réunion	Renforcement tri à la source/valorisation biodéchets	Commune des Trois-Bassins	Acquisition d'un broyeur de déchets verts	37 219 €
Martinique	972 - Martinique	Recyclage foncier	Commune de Fort-de-France et SAS Bon Air	Transformation du quartier Bon Air en écoquartier	2 500 000 €
Martinique	972 - Martinique	Renforcement tri à la source/valorisation biodéchets	Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMTVD)	Travaux de mise en œuvre du captage biogaz	870 000€
Martinique	972 - Martinique	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Parc naturel régional de la Martinique (PNRM)	Mise en place d'une brigade de lutte contre les espèces exotiques envahissantes en Martinique	884 000 €
Mayotte	976 - Mayotte	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune d'Acoua	Rénovation de l'éclairage public de la commune	350 000 €
Mayotte	978 - Mayotte	Recyclage foncier	Commune de Mamoudzou	Projet d'aménagement Mahabourini à Kaweni	1 200 000 €
Mayotte	979 - Mayotte	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Bandré	Rénovation de l'éclairage public de la commune	656 000 €
Normandie	14 - Calvados	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Bernières-sur-mer	Rénovation énergétique du groupe scolaire	120 667 €
Normandie	27 - Eure	Recyclage foncier	Communauté d'agglomération Seine-Eure (Louviers)	Reconversion de la friche d'une ancienne station service en espaces verts (renaturation)	66 584 €
Normandie	61 - Orne	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Communauté de communes de Vallée Haute Sarthe	Rénovation du parc de luminaires de la Base de loisirs du Pays Mélois	73 000 €
Normandie	76 - Seine-Maritime	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Métropole Rouen Normandie (Cléon)	Rénovation énergétique d'un complexe sportif (piscine et patinoire)	1 053 500 €
Normandie	76 - Seine-Maritime	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Métropole Rouen Normandie (Rouen)	Réhabilitation énergétique du bâtiment Couperin	1 275 000 €
Normandie	76 - Seine-Maritime	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Sainte-Adresse	Rénovation énergétique de la mairie	335 310 €
Normandie	76 - Seine-Maritime	Renaturation des villes et des villages	Commune de La Remuée	Aménagement d'un espace abandonné : réhabilitation de la mare, flore, nichoirs et ruches	97 312 €
Normandie	76 - Seine-Maritime	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Communauté de communes Falaises du Talou	Acquisition et restauration de réservoirs de la biodiversité	87 200 €

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Nouvelle-Aquitaine	16 - Charente	Recyclage foncier	Commune d'Aigre	Projet d'habitat inclusif en centre-bourg déposé par SOLIHA	195 000 €
Nouvelle-Aquitaine	16 - Charente	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Communauté de communes 4B Sud-Charente	Rénovation de deux écoles maternelles	442 500 €
Nouvelle-Aquitaine	17 - Charente-Maritime	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Pons	Rénovation énergétique du groupe scolaire	378 000 €
Nouvelle-Aquitaine	17 - Charente-Maritime	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Chatelaillon	Rénovation accélérée du parc d'éclairage public de la commune	166 800 €
Nouvelle-Aquitaine	19 - Corrèze	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Communauté d'agglomération de Tulle	Projet de rénovation énergétique du centre aquatique	500 000 €
Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde	Renforcement tri à la source/valorisation biodéchets	Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM)	Amélioration de la gestion des déchets : gestion de proximité et collecte sélective	746 660 €
Nouvelle-Aquitaine	87 - Haute-Vienne	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Panazol	Rénovation énergétique du Gymnase Bernard Delage	640 000 €
Nouvelle-Aquitaine	40 - Landes	Recyclage foncier	Commune de Saint-Sever	Réhabilitation d'une ancienne friche industrielle	1 189 656 €
Nouvelle-Aquitaine	47 - Lot-et-Garonne	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Prayssas	Rénovation énergétique de l'école primaire de Prayssas	350 000 €
Nouvelle-Aquitaine	47 - Lot-et-Garonne	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Duras	Remplacement de l'éclairage public de la ville par des systèmes LED	64 054 €
Nouvelle-Aquitaine	64 - Pyrénées Atlantiques	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Buros	Rénovation de l'école	153 375 €
Nouvelle-Aquitaine	86 - Vienne	Renaturation des villes et des villages	Commune de Poitiers	Renaturation du cours d'eau de la Boivre	368 000 €
Occitanie	09 - Ariège	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune d'Aulus les Bains	Réfection des toitures du centre thermal	76 523 €
Occitanie	12 - Aveyron	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de La Loubière	Rénovation énergétique de la salle d'animation de l'Epis	340 000 €
Occitanie	31 - Haute Garonne	Renforcement tri à la source/valorisation biodéchets	Communauté d'agglomération de Sicoval	Expérimentation de la collecte séparée des biodéchets alimentaires	85 000 €

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Occitanie	32 - Gers	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Syndicat départemental d'énergie du Gers "Territoire d'Énergie Gers"	Rénovation de l'éclairage public de plusieurs communes du département	321 713 €
Occitanie	34 - Hérault	Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte	Communauté d'agglomération de Sète	Projet partenarial d'aménagement et élaboration de cartes locales de projection du recul du trait de côte	480 000 €
Occitanie	34 - Hérault	Recyclage foncier	Commune de Lodève	Reconversion d'une friche en habitat coopératif et participatif de 21 logements à caractère social, intergénérationnel et écologique	499 171 €
Occitanie	65 - Hautes Pyrénées	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Parc national des Pyrénées	Accompagnement, suivi, expérimentation et médiation en contexte de prédation ours-loup	310 600 €
Occitanie	66 - Pyrénées Orientales	Prévention des risques d'incendies de forêt	Collectivités territoriales de la région des Pyrénées Orientales	Plan d'action incendies en faveur des collectivités territoriales	116 683 €
Occitanie	66 - Pyrénées Orientales	Accompagnement du déploiement des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m)	Communauté urbaine de Perpignan	Développement d'aires de covoiturage sur la commune de Rivesaltes	120 000 €
Occitanie	82 - Tarn et Garonne	Renaturation des villes et des villages	Commune de Caussade	Aménagements des promenades de centre ville	363 000 €
Pays de la Loire	44 - Loire-Atlantique	Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030	Commune d'Herbignac	Acquisition et confortement d'une grange accueillant une colonie de 335 chiroptères dans le PNR de Brière	45 000 €
Pays de la Loire	44 - Loire-Atlantique	Prévention des inondations (PAPI / GEMAPI)	Syndicat mixte Eaux & Vilaine	Confortement et sécurisation de l'aménagement hydraulique de la Chère	46 350 €
Pays de la Loire	49 - Maine-et-Loire	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune des Ponts de Cé	Mise en place d'une boucle d'eau tempérée à énergie géothermique pour réduire de 50% la consommation de gaz des bâtiments communaux	321 713 €
Pays de la Loire	53 - Mayenne	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Château-Gontier-sur-Mayenne	Rénovation et amélioration énergétique et thermique du bâtiment de l'Hôtel de Ville	260 100 €
Pays de la Loire	72 - Sarthe	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Louplande	Rénovation thermique du groupe scolaire	244 180 €
Pays de la Loire	72 - Sarthe	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Rouillon	Rénovation énergétique d'un bâtiment public	120 000 €
Pays de la Loire	85 - Vendée	Renaturation des villes et des villages	Commune de La Buffière	Aménagement du parc de Pointe à Pitre	203 963 €
Pays de la Loire	85 - Vendée	Développement du covoiturage	Communauté de communes du Pays des herbiers	Soutien à la mise en place d'une politique de covoiturage entre employeurs de la communauté de communes	10 430 €

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Provence-Alpes - Côte d'Azur	04 - Alpes-de-Hautes-Provence	Appui aux collectivités de montagne soumises à des risques émergents	Commune de Mézel	Protection contre les chutes de blocs	120 000 €
Provence-Alpes - Côte d'Azur	04 - Alpes-de-Hautes-Provence	Prévention des inondations (PAPI / GEMAPI)	Société Mutuelle d'Assurance de Bourgogne (SMAB)	Confortement du système d'endiguement de la Bléone, secteur du Grand Justin, à Digne-les-Bains	800 000 €
Provence-Alpes - Côte d'Azur	05 - Hautes Alpes	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Syndicat intercommunal de Guil-Durance d'éclairage public	Rénovation du parc d'éclairage public des 19 communes adhérentes	1 122 000 €
Provence-Alpes - Côte d'Azur	05 - Hautes Alpes	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune des Orres	Requalification des locaux des services techniques communaux	898 906 €
Provence-Alpes - Côte d'Azur	06 - Alpes Maritimes	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Cannes	Développement du photovoltaïque sur des bâtiments publics à but d'autoconsommation collective	144 000 €
Provence-Alpes - Côte d'Azur	13 - Bouches du Rhône	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Lambesc	Amélioration de la performance énergétiques des bâtiments communaux	296 717 €
Provence-Alpes - Côte d'Azur	83 - Var	Prévention des inondations (PAPI / GEMAPI)	Syndicat Mixte de l'Argens	Aménagements hydrauliques de Trans-en-Provence, Fréjus et Taradeau dans le cadre du PAPI	1 600 000 €
Provence-Alpes - Côte d'Azur	83 - Var	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Revest-les-Eaux	Rénovation énergétique de l'école	46 171 €
Provence-Alpes - Côte d'Azur	84 - Vaucluse	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Villars	Rénovation énergétique globale de l'école	133 131 €
Provence-Alpes - Côte d'Azur	84 - Vaucluse	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune d'Oppède	Remplacement des chaudières fioul par des pompes à chaleur air/eau dans les bâtiments communaux (école, salle des fêtes et stade)	149 600 €
Saint Pierre et Miquelon	975 - Saint Pierre et Miquelon	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Saint-Pierre	Rénovation de l'éclairage public de la commune	150 225 €

A series of 28 horizontal lines, evenly spaced, occupying most of the page.





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*
